



CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL

CNT-PTT et Fonction Publique Territoriale

Tél : 06 02 34 06 29 . aquitaine@ouvaton.org
<http://cnt-aquitaine.revolublog.com>

Le Tri qui tue

Attention Danger !!!

La direction du courrier travaille sur un projet de réforme du BRH de 2002 fixant les règles d'attribution d'un quartier et vise une mise en place des nouvelles mesures dès Octobre 2012.

Voici les pistes du document de travail fourni par la direction :

- **Un facteur, quel que soit son statut, devra justifier de 18 mois d'exercice de distribution du courrier/colis adressé, dans son établissement.**
- **les agents en Temps Partiel pourront accéder à la vente.**
- **Une attribution dite "normale" par an en octobre au lieu de deux (mars-oct), avec appréciation des droits des agents au 1er oct. le DE organise l'attribution des quartiers sur un ou plusieurs sites regroupés appartenant à son périmètre de responsabilité, quelle que soit la nature du site. Le choix de regrouper ou non plusieurs sites constitue un élément du dialogue social local.**
- **Différenciation en notations E et B pour la vente ! L'appréciation E sera valorisée.**
- **La notation A ne permet pas la participation des agents concernés. (Statu quo). La notation A 2 ans de suite provoquera la perte du quartier. (Statu quo).**
- **QL réservés aux FE ne sont pas concernés par la procédure d'attribution.**

Voilà le résultat de la politique de la Poste et de ses réorganisations !

Le syndicat CNT Poste Déploire une hausse des réclamations des clients, un rapport officiel fait état de près de 1,4 million de dossiers enregistrés en 2011. L'année précédente, le nombre de réclamations enregistrées pour le courrier et les colis était de 1,3 million, selon le bilan officiel de La Poste sur la qualité du service universel postal.

La hausse des réclamations a porté principalement sur le courrier, leur nombre étant passé de 417.000 en 2007 à quelque 926.000 en 2011.

La CNT dénonce la dégradation de la qualité de service, notamment dans la distribution du courrier, mais aussi du colis et pose aussi la question de la présence postale. C'est notamment la résultante des suppressions d'emploi et des multiples réorganisations qui ont conduit à des suppressions de tournées, à des objectifs de seule rentabilité, des retraits de boîtes aux lettres dans certains endroits pour réduire les coûts.

La CNT dénonce également la tension qu'il y a en interne sur l'emploi, sur le management, sur le mal-être au travail, cela se retrouve forcément sur le service rendu. Ce n'est pas un problème d'attitude des postiers qui auraient décidé d'un commun accord de baisser la qualité de leur travail, au contraire, il y a une augmentation des tournées de facteurs à découvert, des facteurs remplaçants qui ne sont pas motivés. Il y a également le problème des jeunes CDD qui font des remplacements au pied levé, **ces derniers font souvent des heures supplémentaires non rémunérées !**

De son côté, la direction de La Poste lie principalement l'augmentation des plaintes au fait qu'il est "plus facile de déposer une réclamation" depuis la mise en place du service consommateurs en 2009. "1,4 million c'est beaucoup mais au total, sur les 26,5 millions de lettres et colis transportés chaque année, cela fait une réclamation pour 20.000 objets transportés", souligne-t-on à la direction. Pour la CNT, ces explications ne sont pas convaincantes

UN MAL-ETRE GRANDISSANT.



Après une première série de suicides de postiers, surtout dans les Bouches du Rhône, nos dirigeants avaient organisé un ETC sur la santé au travail, pour nous exposer... des graphiques sur le chiffre d'affaires de la Poste, sur... la « santé » de l'entreprise. Surpris par cette approche cynique **Après une nouvelle série de suicides** dont 2 en 10 jours en Bretagne, le P.D.G. Bailly instaure un soi-disant « Grand Dialogue » et il nomme comme médiateur national... KASPAR ancien secrétaire confédéral de la CFDT, syndicat qui signe tous les accords sur les réorganisations qui liquident l'emploi !!!

La Poste a 2 actionnaires et en espère 284 500 supplémentaires

Cet actionnariat salarié devrait entrer dans les faits à la fin du premier semestre 2012.

Ainsi la Poste devra essayer de nous convaincre que l'investissement sera sans risque, que l'actionnariat ne se fera pas au détriment de nos salaires et encore moins de nos emplois, que de nouvelles inégalités entre et ceux qui pourront se constituer un patrimoine et les autres, aujourd'hui la grande majorité des postiers encaissent la prime d'intéressement pour amoindrir la perte du pouvoir d'achat.

Les salariés actionnaires représenteront 2% du capital ainsi il n'y aura pas de représentants des actionnaires salariés au Conseil d'Administration, la Poste ne rendra aucun compte à ces actionnaires là !!!

L'idée principale de l'actionnariat est de faire adhérer le personnel à la politique de la boîte, pour cela elle est prête à mettre 100 millions d'euros sur la table pour sa mise en place !!!

La CNT ne participera pas à la mise en place de l'actionnariat salarié.

Une idée : si on redistribuait les 100 millions d'euros de manière égalitaire sous forme de prime de 400 euros net à l'ensemble du personnel du groupe La Poste ???

Entretien des tenues de facteur/factrice

Le jugement du 12 mars à Bordeaux vient de confirmer que La Poste doit payer l'entretien des tenues, parce que la tenue est obligatoire.

Les 35 facteurs ont obtenu un rappel et La Poste doit maintenant payer 3 euros par semaine travaillée, soit 12 euros par mois pour le nettoyage des différentes tenues ou encore 129 euros par an.

Cela fait maintenant plusieurs jugements gagnés pour ce faire payer l'entretien de la tenue, la Poste refuse pour le moment d'ouvrir des négociations préférant jouer la montre et retourner devant les tribunaux.

Tu en as assez de te faire licencier, précariser, « débaucher », flexibiliser, « remercier », sanctionner, dégraisser.....**alors rejoins un syndicat de Combat.**

Un syndicat autonome, libre, différent, de lutte de Classes, indépendant du patronat et du pouvoir politique, les salariés qui adhèrent à la CNT-PTT et Fonction Publique Territoriale le font sur la base de l'originalité de son projet syndical, de la pratique autogestionnaire et non pas sur la proximité avec une quelconque organisation politique.

Pour recevoir des infos sur nos activités syndicales ou juridiques, adhérer, rencontrer un militant sur ton département (33,40,47,64,24) : renvoie ce bulletin par mail aquitaine@ouvaton.org ou prends contact par tél au **06 02 34 06 29**

Nom.....Prénom.....tél :

Adresse.....mail.....